

## Mise en danger des enseignants et des familles sur injonction du Ministre et de la Rectrice !

Après avoir enchaîné ordres et contrordres suite à l'annonce de la fermeture des écoles, voici que Jean-Michel Blanquer relance la machine à débiter des absurdités ! Sur BFMTV vendredi soir, **le Ministre appelait les enseignants et les familles à ne pas respecter les préconisations sanitaires !** La Rectrice de l'Académie de Montpellier, comme d'autres Recteurs, vient d'adresser ces mêmes consignes irresponsables aux enseignants.

Le Ministre et la Rectrice demandent aux enseignants de donner régulièrement rendez-vous aux familles qui n'ont pas d'ordinateur et/ou d'imprimante pour leur remettre des photocopies... Il était temps qu'ils se préoccupent des inégalités que cachent le discours mensonger sur la « continuité pédagogique », mais la réponse est très mauvaise ! **Sous prétexte de corriger des inégalités, cela reviendrait à mettre en danger les familles les plus précaires, en exposant également les enseignants et leur entourage !** La priorité est sanitaire, faire prendre des risques pour quelques photocopies est irresponsable !

De plus, le mail de la Rectrice demande aux directeurs et directrices d'école de signer une attestation « maison » pour autoriser les familles à se déplacer... Ces attestations bricolées se réfèrent au point 2° de l'article 1 du décret n° 2020-260 (« déplacements pour effectuer des achats de première nécessité dans des établissements autorisés »), leur valeur est donc très discutable pour autoriser un déplacement dans une école... **En plus du risque sanitaire, ces attestations font donc porter toute la responsabilité du déplacement des familles aux directeurs et directrices d'école !**

**Pour le SNUipp-FSU 34 (principal syndicat des professeurs des écoles), la priorité est de suivre les préconisations sanitaires de confinement, plutôt que ces demandes insensées.** Les enseignants sont consciencieux et attachés à ne pas laisser d'élèves sur le côté. Mais pour assurer le lien avec les familles, ils utilisent d'ores et déjà d'autres moyens et peuvent continuer à le faire en bonne intelligence : privilégier les activités ne nécessitant pas d'imprimer des fiches, passer des appels téléphoniques etc.

**Nous nous sommes adressés au Premier Ministre pour dénoncer ces injonctions paradoxales du ministre de l'éducation nationale. Nous renouvelons également la demande d'assurer la protection des personnels, notamment en fournissant les équipements nécessaires aux nombreux volontaires assurant l'accueil solidaire des enfants de soignants.**